

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(ARTICLE L.6353-1 DU CODE DU TRAVAIL DÉCRET N° 2018-1341 DU 28 DÉCEMBRE 2018)

NIJI Formations
QI-PRATICIEN
Méthode d'accompagnement par le QI

Convention professionnelle entre Mr/Mme LAURENS KEVIN
FORMATEUR(TRICE) NIJI Immatriculé sous le n° de SIRET 88074451100010

le/la stagiaire : _____

Adresse : _____

Mail: _____

Telephone: _____

Important: Les inscriptions ferment 10 jours avant début de session

Durée totale de la formation : 6 jours **Tarif formations:** 700e Enseignement (36h)

Inscription: 1 chèque d'inscription/arrhes 200€ à l'ordre de l'école (voir tableau ci-dessous)

Finalisation de l'Inscription le 1er jour de la formation: Suivant votre formateur, 2 chèques 250€+250€ à son ordre ou virement

Pour toute question sur votre Inscription, contactez **l'École NIJI** par mail

Pour toute question sur l'organisation de la session, contactez **votre Formateur(trice)** par mail

OBLIGATOIRE pour valider votre inscription :

- **Cette convention est à renvoyer en PDF à ces deux mails pour établir le listing élèves: -**

Mail de l'Ecole des Praticiens NIJI: ecole.niji@gmail.com


-Mail de votre formateur/Formatrice: kl.magnetiseur@hotmail.com

- **Chèque d'inscription par courrier (200e):**

Important: Nous avons beaucoup de sessions, dans votre courrier, ajoutez un mot avec votre Nom, Prénom, le nom de votre formateur(trice), la date et ville de votre session

Adresse: ECOLE NIJI Formations-Sylvain Mira 624 chemin des moulins 32600 Pujaudran.

Ordre : NIJI Formations

 en l'absence du chèque d'inscription/arrhes, vous n'êtes pas inscrit et votre livret de formation ne sera pas envoyé à votre formateur)

Sessions QI Praticien (Dates et Lieux):

- 28 septembre 2026 au 03 octobre 2026
- 07 au 12 decembre 2026
- 15 au 20 février 2027
- 03 au 08 mai 2027

34 rue de l'églantine 65 800 AUREILHAN

Le Programme QI-Praticien:

ACCUEIL

Durée : 1h30

MODULE 1 : Définir les fondamentaux de l'accompagnement individualisé

Durée : 6h Heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de définir les fondamentaux de l'accompagnement, établir un cadre bienveillant, structurer son intervention

Chapitre 1 : Définir et comprendre les enjeux de l'accompagnement individualisé

Chapitre 2 : posture du praticien et gestion des entretiens. Compétences relationnelle et softs skills:

Bienveillance, écoute active, non jugement, créativité

Chapitre 3: Pédagogie d'Accompagnement

Chapitre 4 : Identifier les besoins spécifiques des personnes accompagnées bienfaits, ressources et contre ressources

suivi pédagogique (15mn)

MODULE 2: Approche spécifique de la méthode NIJI

Durée : 3 Heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'identifier le contexte, les bienfaits et les applications de la méthode d'accompagnement

Chapitre 1 : Travailler aujourd'hui sur une base d'efficacité objective, sans croyance dans un cadre légal.

Chapitre 2 : Techniques NIJI, compétences pour soi et les autres, objectifs: apaisement émotionnel, maintien du bien-être, renforcement santé, prévention du stress, dépression, burn out etc...

Chapitre 3 : Rôle auprès du public: faire émerger les ressources naturelles via des techniques: psycho-physiques, symboliques, Qi-pratiques, cleansing, coaching, soft skills, analyse relationnelle, suggestion consciente, gestion mentale.

Chapitre 4: Principes: travail synergique, architecture symbolique, étapes du processus suivi pédagogique (15mn)

MODULE 3 : Gestion Personnelle

Durée : 3 Heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable d'établir une pratique personnelle pour optimiser son activité

Chapitre 1 : Pratiques de protection et gestion personnelle: Trouver sa routine

Chapitre 2 : Préparation aux accompagnements et fin d'accompagnement suivi pédagogique (15 mn)

MODULE 4: Mise en oeuvre des ressources au coeur de l'accompagnement

Durée : 18 Heures

Objectif : A l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de mettre en oeuvre des techniques spécifiques au contexte de l'accompagnement

Chapitre 1: Protocoles et apprentissages techniques : Ressenti, Activation Collective, Wave-Cleansing, Pratique Holistique, séance à distance, protections etc...

Chapitre 2: Transmettre l'autonomie: techniques simples autogènes

Chapitre 3: Révision des prtocoles suivi pédagogique (1h30mn)

MODULE 5: Créer son activité

Durée 3h

Chapitre 1: Vivre d'un métier de l'accompagnement, fixer un tarif, trouver son rythme

Chapitre 2 : Eléments de gestion administrative: les statuts possibles, micro entreprise, portage, société individuelle

Chapitre 3: Site internet, référencement, promotion, prestations possibles, lieux d'activité

Chapitre 4: Astuces marketing suivi pédagogique (15mn)

CLÔTURE

Durée :1h30

Objet de la convention

En exécution de la présente convention, l'École NIJI s'engage à dispenser le parcours d'apprentissage:

Méthode d'accompagnement par le QI QI-Praticien

Effectif concerné

Ce parcours d'apprentissage est réalisé à destination des particuliers envisageant une reconversion professionnelle dans les métiers d'accompagnement, des professionnels engagés dans les métiers d'accueil, de bien-être, d'accompagnement et de relation au public, ou portant un intérêt professionnel aux applications de la stratégie d'accompagnement et au développement des compétences liées à l'accueil du public. Le stage est prévu pour un effectif de 6 à 16 personnes.

Objectifs

A l'issue du stage, le stagiaire sera capable de mettre en place un accompagnement individualisé et une stratégie complète d'accompagnement sur moyen terme, de guider des séances collectives ou individuelles, d'établir les bases d'une relation de confiance.

Nature de l'action :

Le stage est animé par un Formateur indépendant, agissant sous responsabilité contractuelle

L'École met à disposition : les contenus, supports et méthodologies, le cadre pédagogique, une partie du suivi administratif

Le Formateur Partenaire assure : l'enseignement, l'encadrement, l'évaluation pratique, la sécurité pédagogique du groupe.

L'Élève s'engage à : respecter les consignes du Formateur, adopter un comportement respectueux et professionnel, ne pas diffuser les contenus pédagogiques sans autorisation écrite, respecter les règles de sécurité du lieu d'accueil.

Engagements du Formateur Partenaire:

Le Formateur Partenaire s'engage à : assurer l'animation du stage conformément au programme, garantir la sécurité physique et morale des participants, signaler à l'Organisme tout incident ou difficulté majeure, respecter la confidentialité des informations concernant l'élève

Engagements de l'Organisme:

L'Organisme s'engage à fournir les supports pédagogiques nécessaires, garantir la cohérence du programme, délivrer une attestation de participation à l'Élève, assurer un rôle de supervision pédagogique générale. L'Organisme n'est pas responsable de la prestation opérationnelle du Formateur Partenaire, des incidents liés au lieu d'accueil, des dommages causés par l'Élève ou à l'Élève en dehors de son périmètre d'intervention.

Confidentialité

Les contenus pédagogiques, méthodes, supports et protocoles transmis sont la propriété de l'Ecole NIJI. Toute diffusion en dehors du cadre des séances est interdite.

Résiliation

La convention peut être résiliée par l'Élève en cas de force majeure, par le Formateur Partenaire, en cas de comportement inapproprié, par l'Organisme, en cas de non-respect grave des règles. Les arrhes ne sont pas prélevés en cas de force majeure ni en cas d'annulation par le formateur avant session.

Attestation de participation

À l'issue du stage, l'Élève reçoit une attestation de formation

Litiges

En cas de litige, les parties s'efforcent de trouver une solution amiable. À défaut, le tribunal compétent est celui du siège de l'Organisme, à Auch.

Signatures Fait à Pujaudran le 2/04/2026

Pour l'École NIJI

Pour le/la Formateur(trice)

Pour le/la Stagiaire Bénéficiaire

